

Union de l'Opposition Républicaine (Aimer-Sevrans vers une nouvelle dynamique)

SACCAGE SEVRAN : pourquoi en sont-ils arrivés là ?

Nous nous retrouvons après des vacances que nous vous avons souhaité bonnes en juillet en espérant qu'elles auront permis une sage réflexion. Alors continuons notre catalogue sevransais en ouvrant aujourd'hui l'épisode de la bétonisation. Nous avons déjà évoqué les conséquences délétères de celle-ci sur la circulation et le stationnement sur notre ville. Il est temps d'aborder ce sujet par un autre pan.

Pourquoi on en est-on arrivé là ? Quelle peut être cette passion présentée par la majorité pour faire construire à tout va des logements sociaux au risque de faire perdre à chacun l'envie de vivre à Sevrans. Quelle est leur volonté de tout préempter aux entrées de ville notamment la route d'Aulnay ? Quelle est leur ambition ? Les logements sociaux représentent déjà à ce jour 45% du territoire. Pourquoi en vouloir plus ? Si au moins on avait une homogénéisation dans les projets de construction dans un but d'embellissement de la ville, comme on peut le voir dans les communes voisines, on pourrait peut-être mieux envisager certaines constructions.

Mais nous sommes loin du compte hélas. Le béton dans sa plus laide expression nous est infligé, Sevrans s'enlaidit et ils veulent encore poursuivre cette destruction. Les éventuels vendeurs de biens immobiliers seront bloqués à l'avenir dans leur projet par une municipalité préemptrice ayant comme conséquence de baisser le prix de vente car les Domaines seront saisis sous prétexte d'utilité publique et Sevrans se couvrira encore plus de béton ; et ce au détriment d'actuels propriétaires qui verront partir en fumée leur patrimoine souvent acquis après des années de labeur pour satisfaire des politiques démentes d'entassement de population dans une ville, qui finira par être étriquée qu'elle en deviendra étouffante. Les villes refusant leur quota de logements sociaux payent une taxe. Est-ce-qu'à l'inverse les villes qui dépassent leur quota touchent une subvention au prorata du dépassement ? Cette question, semblant absurde de prime abord, mérite d'être posée par les sevransais, qui ne reconnaissent plus leur ville et ne comprennent pas l'objectif de cette hyperbétonisation. Il suffit d'écouter ces sevransais. Pourtant, si l'argument électoral de 2020 vantant la démocratie participative avait été un tant soit peu suivi, nous n'en serions pas là aujourd'hui. La majorité est sourde aux récriminations des administrés au point qu'il faudrait envisager l'acquisition pour eux d'appareils auditifs et de leur retirer leurs œillères. Peut-être alors se rendraient-ils compte que leur projet est indécent pour notre ville, qu'ils ne peuvent pas l'aimer vraiment. Si c'était le cas il semble logique et lucide de penser que Sevrans aurait un autre aspect. Il faudrait pour cela avoir une véritable ambition positive pour notre ville, ce qui n'est pas le cas malheureusement.

L'avenir apparaît sombre mais pourtant il n'est pas trop tard pour inverser la tendance. Il suffit de le vouloir avec une ambition autre, basée sur la qualité de vie, qu'il convient de préserver et rendre pérenne. Sevrans le mérite, nous Opposition le pensons et y croyons.

Union de l'Opposition Républicaine (Aimer-Sevrans vers une nouvelle dynamique)

Philippe GEFROY, Naïma HAMDAROU, Docteure Carole AGUIRREBENGOA, Olivier CORDIN, Stéphanie BOREL-YERETAN, Fanta CAMARA, Arnaud LIBERT, Maître Dominique PERRAN, Walnex ETIENNE.

Tél: 06 45 15 69 58

sevransopposition@gmail.com

Le Renouveau à portée de main (RPM)

Le RPM au secours de la liberté d'expression

Ce n'est qu'à six mois de la fin de son mandat que le maire va enfin respecter la pleine liberté d'expression des conseillers municipaux.

Dans un premier temps, l'exercice judiciaire a permis de mettre un terme aux censures injustifiées des tribunes du RPM dans le journal de la ville. S. BLANCHET ne voulait pas que la population sache qu'il était un marchand de sommeil et un escroc. La justice a pourtant considéré que ces accusations étaient fondées et non diffamatoires.

Il n'a jamais voulu réparer ce préjudice. S. BLANCHET est aujourd'hui pénalement poursuivi pour avoir discriminé le droit constitutionnel à la liberté d'expression de la population sevranaise.

Aujourd'hui, c'est encore grâce au RPM que S. BLANCHET a autorisé l'ensemble des conseillers municipaux à publier sur le site et la page Facebook de la ville.

Ce n'est pas lui, en tant que premier magistrat de la ville, qui a naturellement exercé ce droit. C'est encore par une mise en demeure adressée par le RPM, au nom de l'égalité en droit, que ce dernier a été contraint de répondre favorablement à cette injonction.

C'est donc l'ensemble des élus du conseil municipal qui bénéficieront de cette expression grâce à l'exercice juridique du RPM.

On ne peut finir cette tribune sans avoir une pensée particulière à tous nos enfants qui feront leur rentrée dans des écoles aux conditions parfois indignes, par « manque de moyens », alors que certains de nos élus dépensent, aux frais du contribuable, en une soirée, 22 000€ de petits fours pour un pot de départ à la retraite.

Bonne rentrée à tous. L'actualité s'annonce très riche.

Vos dévoués élus du RPM
lerpmmnational@gmail.com

élue Les Écologistes indépendante

Un été au parc Louis-Armand : festivités ou pré-campagne électorale ?

L'été 2025 à Sevrans aura été marqué par de belles festivités au parc Louis-Armand. Un événement rare, puisqu'il faut remonter à plus de cinq ans – hors Jeux Olympiques – pour retrouver une manifestation d'une telle ampleur dans notre ville.

Mais une question s'impose : si nous n'étions pas à six mois des élections municipales, aurions-nous eu droit à un tel déploiement ? Rien n'est moins sûr. Le maire actuel, déjà candidat déclaré pour 2026, semble avoir transformé ce qui devrait être un rendez-vous annuel pour tous les Sevransais en outil de pré-campagne.

Ces festivités, pourtant, n'ont pas profité à tous. Les quartiers en ont été largement exclus, tandis que tous les efforts et animations se concentraient sur le seul parc Louis-Armand. Plus d'un million d'euros y ont été investis dans des travaux toujours inachevés. La remise en eau, par exemple, n'est pas terminée et nécessitera encore de nouveaux chantiers. Résultat : beaucoup d'urgence et des réalisations qui doivent être refaites faute d'efficacité.

Ces choix sont avant tout politiques. Tout concentrer sur le parc, dépenser près d'un million d'euros pour bétonner un espace vert jadis agréable, plutôt que répondre aux besoins essentiels, c'est faire le choix de laisser se dégrader des bâtiments comme le pavillon Nobel. C'est repousser encore la construction d'une école pourtant indispensable dans le quartier sud. C'est accepter que notre voirie continue de se dégrader au détriment de la sécurité des habitants. C'est laisser la saleté s'installer dans nos rues et rogner sur l'entretien de nos écoles.

À Sevrans, il est temps que l'investissement public serve enfin l'intérêt collectif, et non l'agenda politique d'un seul homme.

*élue Les Écologistes
indépendante*

*Najat Mabchour
élue Les Écologistes indépendante.*